

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

FICHE TECHNIQUE | GRANDES CULTURES

DÉSHERBAGE DE DÉBUT DE SAISON

Dans certaines situations (ex. : lorsque les semis sont retardés par des épisodes de pluie), il peut être tentant de prioriser les opérations de semis et de remettre à plus tard celles reliées au désherbage des cultures afin de maximiser le rendement de ces dernières. Par contre, la présence de mauvaises herbes en début de saison a également un coût, et le désherbage hâtif apporte de nombreux bénéfices :

- Pour la plupart mauvaises herbes, plus l'intervention se fait tôt en saison, meilleurs sont les résultats.
- Le début de saison offre plus de fenêtres d'intervention pour réaliser un contrôle mécanique.
- Certains papillons, comme la légionnaire et le ver-gris noir, vont pondre dans les mauvaises herbes. Les larves qui éclore pourraient migrer vers la culture principale.
- Une application hâtive diminue le risque que l'activation nécessaire des herbicides par la pluie ne soit empêchée par du temps sec.
- La compétition exercée par les mauvaises herbes affecte surtout les premiers stades de croissance de la culture. Des **périodes critiques** durant lesquelles les cultures doivent être préservées de cette compétition pour l'eau, la lumière et les éléments fertilisants ont été établies.

Culture	Période critique d'absence de mauvaises herbes
Maïs	2 à 8 feuilles
Soya	Stade 1 à 3 feuilles trifoliées (V2 à V3)
Céréales de printemps	Stade 1 à 3 feuilles (stades 10 à 13 sur l'échelle de Zadok)
Blé d'automne	500 à 1 000 degrés-jours (température de base de 0 °C) (calculés à partir de la date de semis)
Cultures fourragères	Année d'établissement : 4 à 6 semaines après le semis
Canola	De la levée au stade 6 feuilles
Haricots blancs	De la 2 ^e feuille trifoliée jusqu'à la première floraison (V2 à R-1)

Source : Bernier, D. 2015

Si une lutte chimique est envisagée, la première action à poser en début de saison est de procéder au réglage de son pulvérisateur afin de s'assurer d'appliquer la bonne dose du produit pour optimiser l'efficacité. Vous pouvez consulter la liste des personnes accréditées pour le réglage des pulvérisateurs en consultant le service [Action-réglage](#).

Brûlage printanier des vivaces

Si cela n'a pas été fait à l'automne, il est temps, au début de la saison printanière, d'effectuer le brûlage des prairies ou de réaliser certains traitements correctifs visant les vivaces. Selon les mauvaises herbes présentes, vous pouvez appliquer un herbicide non sélectif en combinaison avec un autre produit pour plus d'efficacité (ex. : ajout d'un herbicide résiduel). À cet effet, consultez la section « [Traitements phytosanitaires et risques associés](#) » sur le site Web de [SAGÉ pesticides](#) pour rechercher le traitement le plus adéquat en fonction des mauvaises herbes présentes et de la culture qui sera ensemencée.

Le pissenlit (*Taraxacum officinale*) est l'une des mauvaises herbes vivaces très communes retrouvées dans les champs de grandes cultures, et sa présence est notable au printemps. Par contre, son contrôle au moyen d'herbicides est plus efficace à l'automne qu'au printemps. Dans le cas où des interventions sont nécessaires au printemps, celles réalisées avant ou après la floraison sont plus efficaces à réprimer la plante que celles effectuées à la pleine floraison. Les interventions réalisées avant ou au stade bouton sont donc à privilégier afin de prévenir la formation de nouvelles graines (9 à 12 jours sont requis entre le début de la floraison et le moment où les graines sont dispersées par le vent). Consultez [SAGÉ pesticides](#) pour rechercher le traitement herbicide le plus approprié selon la situation qui prévaut (par exemple : culture, pratique culturale, période d'intervention, etc.). En particulier, pour le maïs, veuillez vous référer au guide [Désherbage à moindre risque dans le maïs: c'est possible!](#), et pour le soya, un nouvel outil d'aide à la décision, l'outil [OptiSoya](#), a été mis en ligne en 2020. De plus, le chapitre 1 du [Guide de lutte contre les mauvaises herbes Grandes cultures 2020](#) du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) traite de mauvaises herbes difficiles à combattre, notamment le pissenlit. Le [Problem weed guide for Ontario crops – volume 1](#) (en anglais) contient également plusieurs informations pour un meilleur contrôle des mauvaises herbes problématiques dans les cultures de maïs, de soya et de céréales.

Modifications du plan de cultures

Dans le cas d'un brûlage à grande échelle avant la mise en place d'une culture de maïs, assurez-vous que les produits utilisés conviennent également à la culture du soya ou à d'autres cultures moins hâtives. Advenant que peu de superficies en maïs soient ensemencées en raison des conditions impraticables au champ, il est possible que des changements surviennent dans le programme cultural (par exemple : substitution de superficies prévues en maïs pour du soya). À cet effet, consultez les étiquettes des produits émises par Santé Canada grâce au moteur de recherche du site Web [SAGÉ pesticides](#). Il est à noter que l'information contenue sur l'étiquette du produit prévaut sur toute autre documentation. Veuillez lire attentivement les étiquettes de chacun des produits avant leur emploi.

Interventions en prélevée

L'utilisation d'herbicides en prélevée peut protéger le rendement de la culture principale en diminuant la compétition faite par les mauvaises herbes en début de saison. Pour chacune des cultures, il existe une période dite critique pendant laquelle il est essentiel de contrôler les mauvaises herbes afin d'éviter que leur présence ne diminue le rendement. Pour de plus amples informations, référez-vous au bulletin d'information [La période critique sans mauvaise herbe pour les différentes cultures](#). Par ailleurs, les mauvaises herbes n'occasionnent pas toutes les mêmes pertes de rendement (voir le [Tableau 13-6 du Guide agronomique des grandes cultures](#)). L'utilisation d'herbicides de prélevée permet également de travailler avec des groupes d'herbicides différents de ceux disponibles en postlevée. Ceci permet ainsi de varier les groupes (modes d'action) à l'intérieur du programme de désherbage, et ce, afin de prévenir le développement de populations résistantes. Les interventions réalisées en prélevée offrent également une bonne protection contre des conditions difficiles de traitement qui pourraient survenir au courant de la saison. En effet, les conditions météorologiques rencontrées ultérieurement ou toute autre situation imprévue pourraient empêcher la réalisation des traitements de postlevée au bon moment.

En ce qui concerne l'utilisation du désherbage mécanique, l'efficacité est supérieure lorsque les mauvaises herbes sont au stade précoce. L'idée est d'intervenir le plus tôt possible pour contrer l'enracinement des mauvaises herbes. Cliquez [ici](#) pour consulter une fiche technique sur le désherbage mécanique dans le maïs ou le soya et [ici](#) pour accéder à une fiche technique portant sur des alternatives au désherbage dans le maïs sucré.

Pour plus d'information

- Bernier, D. 2015. *La période critique sans mauvaise herbe pour les différentes cultures*. Réseau d'avertissements phytosanitaires, Bulletin d'information N° 5, Ordre général, 15 mai 2015.
- **Nouveau** CÉTAB. 2020. 7 fiches techniques sur le désherbage mécanique : *houe rotative, herse étrille, sarcleurs léger et mi-lourd, sarcleur lourd, doigts sarcleurs rotatifs, séquences de passage des outils et systèmes de guidage*. Ces fiches portent sur le fonctionnement et l'ajustement de ces outils en grandes cultures.
- CÉROM. 2018. *Désherbage à moindre risque dans le maïs: c'est possible!* (Édition 2018)
- **Nouveau** Cuerrier, M-E. 2020. *Outil OptiSoya*. Coordination services-conseils (CSC).
- Cowbrough, Mike. 2017. *Problem weed guide for Ontario crops*, Volume 1.
- Leblanc, M. 2015. *Initiation au désherbage mécanique dans le maïs ou le soya*. Fiche technique. IRDA. [En ligne].
- Leblanc, M. 2016. *Alternatives au désherbage chimique dans le maïs sucré*. Bulletin d'information N° 2, Maïs sucré, 27 avril 2016.
- OMAFRA. 2009. *Guide agronomique des grandes cultures. Chapitre 13 Lutte contre les mauvaises herbes*.
- Gouvernement du Québec. *SAGÉ pesticides*.
- OMAFRA. 2019. *Guide de lutte contre les mauvaises herbes Grandes cultures 2020*. Chapitre 1. Stratégies de lutte contre les *mauvaises herbes difficiles à combattre*. Publication 75A-F.
- Santé Canada. *Recherche dans les étiquettes de pesticides*.

Cette fiche technique a été mise à jour en 2020 par le [groupe de travail du RAP Grandes cultures sur la malherbologie](#). Le texte original a été rédigé par Marie-Édith Cuerrier, agr., M. Sc., avec la collaboration d'Isabelle Fréchette, agr., M. Sc. (CÉROM), Annie Marcoux, agr., M. Sc. (MAPAQ), Stéphanie Mathieu, agr. (MAPAQ) et Véronique Samson, agr. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [l'avertisseuse du réseau Grandes cultures](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.

6 mai 2020